

Le saviez-vous ? Le RSI Champagne-Ardenne (le Régime Social des Indépendants santé, retraite) a mis en place un dispositif spécifique à l'accompagnement d'entreprises en difficulté, dédié aux travailleurs indépendants et au secteur artisanal et commercial.

Le RSI dispose en effet d'un budget visant à prendre en charge les cotisations et les contributions sociales personnelles des entreprises viables mais passagèrement en difficulté. Ce dispositif souvent mal connu des assurés mérite toute votre attention. N'hésitez pas, pour toute information : contact@champagneardenne.le-rsi.fr



Réforme de la taxe professionnelle

La Direction des services fiscaux des Ardennes informe les chefs d'entreprise qu'un simulateur de calcul de la contribution économique territoriale (CET à la place de la TP) est à leur disposition sur la page d'accueil du site : www.impots.gouv.fr. Ils disposent en outre d'une description des nouvelles impositions remplaçant la TP sur l'espace « Professionnels », aux onglets « Vos impôts » et « Taxe professionnelle ».

Partenaires CCI. Nominations :



Patrick Pérot est le nouveau directeur de la Société d'Équipement et d'Aménagement des Ardennes ; S.E.M. départementale présidée par Nadia Tourneux, adjoint au maire de Charleville Mézières, la S.E.A.A. était dirigée depuis 1998 par Jean-Claude Morlon, parti à la retraite fin janvier dernier.

Patrick Pérot est âgé de 54 ans ; originaire du Nord de la France, il était jusque là directeur de l'aménagement et des grands projets du groupe G.H.I. (logement social et privé), et auparavant de la S.E.M. dunkerquoise S.3.D.

Les cent guides du redressement

Au milieu des années quatre-vingt-dix, la CCI des Ardennes avait organisé une réflexion sur l'avenir économique du département dont les conclusions figurent dans le document de synthèse « Ardennes 2005 ».

Dix ans plus tard, les objectifs préconisés par cette réflexion prospective, en termes d'aménagements du territoire notamment, ont été atteints.

En 2005, l'étude prospective avait été relancée afin d'estimer les évolutions de l'économie et des infrastructures des Ardennes à l'horizon 2010. Et nous y sommes. La CCI propose à présent d'établir un projet d'études à l'horizon 2020 en présentant aux acteurs économiques du département privés et publics, des objectifs réalisables et indispensables à la prospérité des Ardennes.

La CCI lance à cet effet l'opération « Top 100 ». Une centaine de chefs d'entreprises ardennais vont porter le projet de développement des Ardennes à l'horizon 2020. Ces chefs d'entreprise seront les guides et les ambassadeurs de la stratégie du redressement de l'économie ardennaise. Elle tiendra compte des conséquences de la crise, mais aussi de la réforme des collectivités territoriales, de celle des réseaux consulaires et de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Ces chefs d'entreprise seront les guides et les ambassadeurs de la stratégie du redressement de l'économie ardennaise.



Légion d'honneur

Jean-Claude SAVOY a été élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur au titre du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Il est directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes depuis fin 1997, après avoir été directeur général de la CCI de Sedan de 1989 à 1997 et chargé de mission pour les affaires économiques au Cabinet de Jacques SOURDILLE, Président du Conseil général des Ardennes de 1982 à 1989.